Marquage vélos & trottinettes

Dimanche 7 septembre 2025, de 10h à 18h30

Un atelier de marquage vélo sera à la disposition des Carrillons toute la journée dans le Parc de la mairie, lors du Forum de la Ville et des Associations.

Le dispositif BICYCODE consiste à marquer sur le cadre un numéro unique et pré-enregistré dans un fichier accessible sur www.bicycode.org, dans lequel vous pourrez renseigner vos coordonnées. Si votre vélo est volé et qu’il fait partie des 40 % de vélos volés retrouvés, il pourra ainsi vous être restitué.

Rappel : depuis 2021, faire graver un vélo est obligatoire pour les professionnels lors de la vente d'un cycle neuf ou d'occasion. Cette action n’est pas obligatoire pour les particuliers.

Coordonnées

Parc de la Mairie
Quai Charles de Gaulle
78420
Carrières-sur-Seine
Infos pratiques

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Liens utiles
Mois de la Mobilité